



Rapport financier semestriel
au 30 juin 2019

Rapport financier semestriel au 30 juin 2019

Sommaire

Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2019	3
Rapport financier semestriel au 30 juin 2019	9
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019	33
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	35

Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2019

1.	Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2019	4
2.	Trafic	4
3.	Chiffre d'affaires d'exploitation	4
4.	Travaux et amélioration du réseau en service	4
4.1.	Duplex A86	4
4.2.	Travaux d'amélioration du réseau interurbain	4
5.	Exploitation du réseau et sécurité du personnel	5
6.	Relation avec l'État concédant	5
7.	Comptes semestriels IFRS	5
7.1.	Chiffre d'affaires	5
7.2.	Résultat opérationnel	6
7.3.	Résultat financier	6
7.4.	Résultat net	6
7.5.	Endettement financier net	6
8.	Comptes sociaux	6
9.	Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2019	6
10.	Composition du Conseil d'administration	7
11.	Répartition du capital social	7

1. Situation de la société et activité au cours du 1^{er} semestre 2019

Le chiffre d'affaires (hors chiffre d'affaires construction) s'établit à 692,1 millions d'euros, dont 682,5 millions d'euros de recettes de péage.

Le taux d'EBITDA ⁽¹⁾ sur chiffre d'affaires passe de 75,6 % en juin 2018 à 76,6 % en juin 2019.

Les investissements s'élèvent au premier semestre à 88 millions d'euros et correspondent, pour l'essentiel, aux travaux de mise en œuvre du Plan de relance autoroutier, aux opérations des deuxièmes phases d'aménagement du réseau interurbain et aux améliorations du réseau.

L'endettement financier net s'élève à 3 849,4 millions d'euros au 30 juin 2019.

2. Trafic

Le trafic du réseau interurbain est quasiment stable au premier semestre 2019 (- 0,1 %), avec un recul sur les véhicules légers (VL) de - 0,5 % et une croissance sur les poids lourds (PL) de + 2,2 %.

Le pic de trafic du Duplex sur la période a été enregistré le vendredi 7 juin 2019 avec 47 308 véhicules.

3. Chiffre d'affaires d'exploitation

Le chiffre d'affaires d'exploitation atteint au total 692,1 millions d'euros, soit une progression de + 1,9 % sur le semestre. Il se décompose des recettes de péage pour 682,5 millions d'euros, en progression de 1,9 % par rapport au 30 juin 2018, et des revenus des activités annexes pour 9,5 millions d'euros.

Les tarifs du Duplex A86 ont été augmentés au 1^{er} janvier 2019 en application de l'arrêté interministériel du 26 décembre 2018.

Les tarifs de péage du réseau interurbain ont été augmentés au 1^{er} février 2019 en application du contrat de concession et du contrat de plan. La hausse du tarif kilométrique moyen est de + 1,65 %.

4. Travaux et amélioration du réseau en service

4.1. Duplex A86

Les investissements du premier semestre 2019 portent sur l'achèvement des travaux de finition (essentiellement un aménagement pour lutter contre les risques d'inondation) et sur la poursuite du plan de renouvellement des équipements.

4.2. Travaux d'amélioration du réseau interurbain

Dans le cadre des deuxièmes phases d'aménagement du réseau interurbain (ERI2), les travaux se sont achevés pour le doublement des viaducs du Cher et de la décharge du Cher sur l'A85. Les travaux se poursuivent concernant la mise en configuration définitive du profil en travers de l'A28 et de l'A85, et pour le doublement des trois viaducs de l'A85 à l'ouest de Tours (Langeais, La Perrée et La Roumer). Les études de l'élargissement du contournement nord d'Angers sur l'A11 se poursuivent.

Dans le cadre du Plan de relance autoroutier (PRA), les travaux de renforcement du terre-plein central sur l'A10 entre Sainte-Maure-de-Touraine et Poitiers Sud se sont achevés en juin 2019. Les travaux de l'élargissement de l'A10 au nord d'Orléans et entre Veigné et Sainte-Maure sont lancés. Les travaux d'aménagements environnementaux se sont poursuivis, portant à 27 le nombre de rétablissements de continuités écologiques réalisés et à 496 le nombre de places de parking de covoiturage créées au 30 juin 2019. Les travaux d'aménagements hydrauliques sur l'A71 se poursuivent. Enfin les travaux de construction du parc multimodal de Longvilliers ont démarré en juin 2019.

Plan d'investissement autoroutier

Les études concernant la Porte de Gesvres, le diffuseur de Saran-Gidy, l'accès au parc d'activités Grand ouest et les trois éco-ponts se poursuivent. Les travaux du diffuseur de l'Huisne Sarthoise ont démarré en juin 2019.

⁽¹⁾ Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts.

5. Exploitation du réseau et sécurité du personnel

Le premier semestre 2019 a été marqué par les manifestations dites « gilets jaunes » notamment les week-end et la perception du péage en a été perturbée.

L'exploitation a également été marquée par des conditions météorologiques défavorables notamment au mois de mai (tempêtes) et juin (canicule) nécessitant une forte mobilisation de l'ensemble des équipes pour garantir aux clients le maintien du niveau de service sur le réseau.

En avril, l'exploitation a lancé un nouvel outil digital « Cockpit » permettant d'intégrer les données communautaires notamment Waze et Tomtom afin de gagner en réactivité dans le déclenchement des mesures d'exploitation. Par ailleurs, les patrouilleurs utilisent désormais sur leur smartphone l'application PACO (« Patrouilleur Connecté ») permettant une remontée des informations du terrain plus rapide et partagée avec tous les acteurs de la chaîne de l'information.

Pour la première fois en France, une expérimentation de péage sans barrière (« Free Flow ») a été mise en œuvre en février, au niveau du péage de Tours Nord.

En matière de sécurité du personnel, Cofiroute a articulé sa démarche sur deux axes majeurs :

- L'exigence portée sur la préparation des activités, clé de voûte pour la maîtrise de notre accidentologie ;
- La mise en œuvre de l'éveil musculaire comme outil proposé à nos salariés pour une préparation aux tâches et activités.

De plus tout le personnel bénéficie désormais d'une application en matière de prévention, « MoveSafe », permettant de déclarer rapidement des situations dangereuses ou de non conformités.

À cela s'ajoute la poursuite des expérimentations visant à réduire les heurts de fourgon avec un focus particulier sur un fourgon « connecté » qui intègre plusieurs innovations telles que :

- Une flèche lumineuse d'urgence décalable permettant un meilleur positionnement en sécurité de nos véhicules ;
- Un mât télescopique pour donner une information visuelle en cas d'accidents/incidents ;
- Une caméra à l'arrière du fourgon pour informer en temps réel l'agent routier d'une situation dangereuse.

6. Relation avec l'État concédant

Le plan d'investissement autoroutier a été validé par décret du 28 août 2018, publié le 30 août 2018. Il prévoit un programme de 5 opérations destinées à améliorer la mobilité dans les territoires, notamment pour favoriser les déplacements urbains et périurbains. Quatre de ces opérations ont fait l'objet de conventions particulières entre Cofiroute et les collectivités locales concernées.

Les rapports annuels d'exécution au titre de l'année 2018 des concessions du Duplex A86 et du réseau interurbain ont été remis en juin 2019 au concédant, conformément au contrat de concession.

7. Comptes semestriels IFRS

7.1. Chiffre d'affaires

Cofiroute comptabilise le chiffre d'affaires issu des contrats de concession de service public conformément aux dispositions de la norme IFRS 15. Ce chiffre d'affaires IFRS est constitué par un chiffre d'affaires d'exploitation, fruit de la perception du péage sur le réseau et des activités annexes réalisées par Cofiroute, et par un chiffre d'affaires construction correspondant aux investissements sur les infrastructures réalisées pour le compte de l'État.

Le chiffre d'affaires d'exploitation IFRS s'établit, au 30 juin 2019, à 692,1 millions d'euros, contre 679,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018, soit une progression de 1,9 %.

Le chiffre d'affaires construction s'élève à 72,3 millions d'euros contre 63,5 millions d'euros au 30 juin 2018, en hausse de 13,9 %. Il convient de rappeler que Cofiroute n'affecte pas de marge à cette activité qui donne lieu à l'inscription au bilan d'une immobilisation incorporelle du domaine concédé pour un montant correspondant à la charge de construction comptabilisée au compte de résultat.

En cumul, le chiffre d'affaires atteint 764,3 millions d'euros, à comparer à 742,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018.

7.2. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel progresse de 3,1 % à 405,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019, contre 393,1 millions d'euros l'année précédente.

7.3. Résultat financier

Le coût de l'endettement financier net s'établit à - 32,4 millions d'euros (contre - 42,3 millions d'euros au 30 juin 2018), en baisse de 9,9 millions d'euros.

L'actualisation de la provision pour maintien en l'état de l'infrastructure et de la provision pour engagements de retraite, appliquée conformément aux normes IFRS, a un impact négatif de - 4,2 millions d'euros.

En conséquence, le résultat financier ressort à - 36,5 millions d'euros (contre - 41,7 millions d'euros au 30 juin 2018), en amélioration de 5,1 millions d'euros.

7.4. Résultat net

Avec une charge d'impôts de - 118,4 millions d'euros, le résultat net s'établit à 250,4 millions d'euros, contre 230,7 millions d'euros au 30 juin 2018.

7.5. Endettement financier net

L'endettement financier net à fin juin 2019 s'élève à - 3 849,4 millions d'euros, à comparer à - 3 881,6 millions d'euros au 30 juin 2018.

8. Comptes sociaux

Compte de résultat

Le chiffre d'affaires de Cofiroute (hors chiffre d'affaires construction) s'établit au 1^{er} semestre 2019 à 692,1 millions d'euros, soit une progression de 1,9 % par rapport à la même période de 2018.

La recette de péage s'établit à 682,5 millions d'euros, en progression de 1,9 % par rapport à la même période de 2018.

Le résultat net de Cofiroute du 1^{er} semestre 2019 s'élève à 250,6 millions d'euros, en progression de 3,4 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2018.

9. Principaux risques et principales incertitudes pour le second semestre 2019

Les principaux risques liés à l'exploitation auxquels Cofiroute pourrait être confronté sur le second semestre 2019 tiennent en particulier au trafic et à l'acceptabilité du péage et des tarifs par les usagers, la quasi-totalité des revenus étant constituée par les recettes de péage. Le trafic peut être affecté par le contexte économique et le niveau de prix des carburants.

Les principaux risques financiers sont détaillés dans la note 18 « Informations relatives à la gestion des risques financiers » du rapport financier annuel 2018.

10. Composition du Conseil d'administration

Au 30 juin 2019, le Conseil d'administration est composé de :

- Pierre Coppey ;
- la société Cofiroute Holding ;
- la société VINCI Autoroutes ;
- la société VINCI Concessions ;
- la société VINCI Autoroutes Services ;
- la société VINCI Autoroutes Projets 4 ;
- la société VINCI Autoroutes Projets 11 ;
- Pierre Trotot ;
- Alexandra Serizay ;
- Marianne Laigneau ;
- Sylvain Lefol.

Le Conseil d'administration comprend onze administrateurs dont six femmes et répond ainsi à l'exigence de représentation équilibrée prescrite par l'article L. 225-18-1 du Code de commerce (les administrateurs représentant les salariés ne sont pas pris en compte pour apprécier la proportion conformément au Code de commerce).

11. Répartition du capital social

Le capital social de Cofiroute est réparti comme suit au 30 juin 2019 :

- VINCI Autoroutes 65,34 % ;
- Cofiroute Holding 34,66 % ;
- Autres 0,00012 %.

Aucune portion du capital de la société n'est détenue par les salariés.

Rapport financier semestriel au 30 juin 2019

Comptes individuels IFRS semestriels résumés au 30 juin 2019	10
Compte de résultat IFRS de la période	10
État du résultat global IFRS de la période	11
Bilan IFRS actif	12
Bilan IFRS passif	12
Tableau des flux de trésorerie IFRS	13
Variation des capitaux propres IFRS	14
Annexe aux comptes individuels IFRS semestriels résumés	15
A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes	16
B. Principales composantes du compte de résultat	20
C. Contrats de concession	22
D. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	23
E. Capitaux propres	25
F. Financement et gestion des risques financiers	26
G. Avantages du personnel et paiements en actions	30
H. Autres notes	31
I. Événements postérieurs à la clôture	31

Comptes individuels IFRS semestriels résumés au 30 juin 2019

Compte de résultat IFRS de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Chiffre d'affaires (*)	4.1	692,1	679,2	1 441,1
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession		72,3	63,5	139,9
Chiffres d'affaires total		764,3	742,7	1 581,1
Produits des activités annexes		1,1	1,0	3,6
Charges opérationnelles	4.2	(358,6)	(349,6)	(757,7)
Résultat opérationnel sur activité		406,8	394,1	827,0
Paiements en actions (IFRS 2)	19	(1,4)	(1,0)	(2,5)
Autres éléments opérationnels courants				(7,6)
Résultat opérationnel courant		405,4	393,1	816,8
Résultat opérationnel	4.2	405,4	393,1	816,8
Coût de l'endettement financier brut		(32,4)	(42,3)	(75,8)
Coût de l'endettement financier net	5	(32,4)	(42,3)	(75,8)
Autres produits et charges financiers	6	(4,2)	0,6	1,2
Impôts sur les bénéfices	7	(118,4)	(120,7)	(253,0)
Résultat net		250,4	230,7	489,3
Résultat net par action (en euros)	8	61,71	56,85	120,56

(*) Hors chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession.

Cofiroute a appliqué au 1^{er} janvier 2019 la norme IFRS 16 « Contrats de location » selon la méthode dite « rétrospective simplifiée ». Par conséquent les données 2018 présentées à titre comparatif n'ont pas été ajustées. Les impacts de cette première application sont présentés en note A.3.

État du résultat global IFRS de la période

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Résultat net	250,4	230,7	489,3
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie ⁽¹⁾	(0,9)	(0,2)	(0,3)
dont :			
Couverture de flux de trésorerie	(0,9)	(0,2)	(0,3)
Impôt ⁽²⁾	0,3	0,1	0,1
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat net	(0,7)	(0,1)	(0,2)
Instruments de capitaux propres ⁽³⁾	10,1	0,0	0,0
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(1,9)	(0,4)	0,4
Impôt	0,6	0,2	(0,2)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat net	8,7	(0,2)	0,2
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	8,1	(0,3)	(0,0)
Résultat global	258,5	230,4	489,2

⁽¹⁾ Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie (couverture de taux) sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

⁽²⁾ Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace) et des coûts de couverture.

⁽³⁾ JV des titres de participation par OCI, non recyclés.

Bilan IFRS actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	9	4 668,3	4 732,4	4 702,4
Autres immobilisations incorporelles		0,5	2,0	1,2
Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	10	218,8	218,7	215,3
Immobilisations corporelles	10	6,5	6,7	6,8
Instuments financiers dérivés actifs non courants		98,0	49,5	48,7
Total actifs non courants		4 992,1	5 009,3	4 974,3
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	11	1,7	1,4	1,9
Clients et autres débiteurs	11	114,5	134,6	106,5
Autres actifs courants d'exploitation	11	57,1	24,8	50,9
Actifs d'impôt exigible		2,9	8,8	
Instuments dérivés actifs courants	14	8,8	9,0	17,1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	14	15,1	9,4	237,6
Total actifs courants		200,0	188,0	414,1
Total actifs		5 192,1	5 197,4	5 388,5

Bilan IFRS passif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2019	30/06/2018	31/12/2018
Capitaux propres				
Capital social		158,3	158,3	158,3
Autres instruments de capitaux propres		7,0	7,0	7,0
Réserves consolidées		155,0	250,1	153,5
Résultat net – part du Groupe		250,4	230,7	489,3
Opérations reconnues directement en capitaux propres	13	6,1	(2,3)	(2,0)
Total capitaux propres		576,8	643,8	806,0
Passifs non courants				
Provisions pour avantages du personnel	18	22,7	19,6	19,7
Emprunts obligataires	14	3 197,7	3 134,8	3 140,5
Autres emprunts et dettes financières	14	455,5	687,5	456,5
Instuments dérivés passifs non courants		34,1	43,6	39,2
Dettes de location non courantes		3,7		
Autres passifs non courants		3,2	2,8	3,8
Impôts différés nets passifs		141,2	149,7	140,4
Total passifs non courants		3 858,2	4 038,1	3 800,1
Passifs courants				
Provisions courantes	11	271,5	246,7	258,4
Fournisseurs	11	33,0	29,3	39,3
Autres passifs courants d'exploitation	11	108,6	107,1	115,3
Autres passifs courants hors exploitation		57,3	48,9	58,7
Passifs d'impôt exigible				6,3
Dettes de location courantes		2,8		
Instuments dérivés passifs courants	14	3,4	2,9	0,8
Dettes financières courantes	14	280,6	80,7	303,5
Total passifs courants		757,1	515,5	782,3
Total passifs et capitaux propres		5 192,1	5 197,4	5 388,5

Tableau des flux de trésorerie IFRS

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)		250,4	230,7	489,3
Dotations aux amortissements	4.2	127,1	122,6	251,4
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		4,6	(0,3)	15,5
Paievements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	19	(2,6)	(2,5)	(1,6)
Résultat sur cessions		0,0	0,1	0,2
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées				(8,5)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	32,4	42,3	75,8
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	7	118,4	120,7	253,0
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts		530,3	513,6	1 075,1
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	11	(17,3)	(11,6)	4,8
Impôts payés		(125,3)	(130,6)	(257,4)
Intérêts financiers nets payés		(41,8)	(70,4)	(88,6)
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	345,8	301,0	733,9
Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		(0,6)	(0,7)	(1,7)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			1,5	1,5
Cash flow opérationnel		345,2	301,9	733,7
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)	9 - 10	(88,5)	(73,5)	(157,5)
Cash flow libre (après investissements)		256,8	228,4	576,2
Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)		10,1		
Autres				8,5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(78,9)	(72,7)	(149,1)
Dividendes payés aux actionnaires de Cofiroute	13.2	(486,4)	(365,1)	(461,5)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts long terme	14	26,8	7,0	7,0
Remboursements d'emprunts long terme	14	(28,5)	(705,5)	(737,2)
Variation des actifs de gestion de trésorerie & autres dettes financières courantes			4,0	4,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		(488,0)	(1 059,5)	(1 187,7)
Flux nets de trésorerie liés aux op. de financement y c. impact IFRS 16	III	(489,4)	(1 059,5)	(1 187,7)
Variation de la trésorerie nette	I + II + III	14	(835,1)	(602,9)
Trésorerie nette à l'ouverture		237,6	840,6	840,6
Trésorerie nette à la clôture		15,1	9,4	237,6
Augmentation (diminution) des actifs financiers de gestion de trésorerie			(4,0)	(4,0)
(Émission) remboursement des emprunts		1,7	698,5	730,2
Autres variations		8,5	27,9	12,6
Variation de l'endettement financier net	14	(212,4)	(108,8)	135,8
Endettement financier net en début de période		(3 637,0)	(3 772,8)	(3 772,8)
Endettement financier net en fin de période		(3 849,4)	(3 881,6)	(3 637,0)

Variation des capitaux propres IFRS

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux Propres				Total
	Capital social	Réserves	Opérations enregistrées directement en capitaux propres	Résultat net	
Capitaux propres 01/01/2018	158,3	166,9	(2,0)	457,1	780,2
Résultat net de la période				230,7	230,7
Autres éléments du résultat global			(0,3)		(0,3)
Résultat global de la période			(0,3)	230,7	230,4
Affectation de résultat et dividendes distribués		92,0		(457,1)	(365,1)
Paiements en actions		(1,8)			(1,8)
Capitaux propres 30/06/2018	158,3	257,1	(2,3)	230,7	643,8
Résultat net de la période				258,6	258,6
Autres éléments du résultat global			0,3		0,3
Résultat global de la période			0,3	258,6	258,8
Affectation du résultat et dividendes distribués		(96,5)			(96,5)
Paiements en actions		(0,1)			(0,1)
Capitaux propres 31/12/2018	158,3	160,5	(2,0)	489,3	806,0
Résultat net de la période				250,4	250,4
Autres éléments du résultat global			8,1		8,1
Résultat global de la période			8,1	250,4	258,5
Affectation de résultat et dividendes distribués		2,9		(489,3)	(486,4)
Paiements en actions		(1,4)			(1,4)
Capitaux propres 30/06/2019	158,3	162,0	6,1	250,4	576,8

Annexe aux comptes individuels IFRS semestriels résumés

A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes	16	E. Capitaux propres	25
A.1. Principes comptables	16	E.13. Informations relatives aux capitaux propres	25
A.2. Règles et méthodes d'évaluation	17	F. Financement et gestion des risques financiers	26
A.3. Changement de méthodes comptables	18	F.14. Données relatives à l'endettement financier net	26
B. Principales composantes du compte de résultat	20	F.15. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	27
B.4. Chiffre d'affaires et résultat opérationnel	20	F.16. Informations relatives à la gestion des risques financiers	28
B.5. Coût de l'endettement financier net	21	F.17. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	28
B.6. Autres charges et produits financiers	21	G. Avantages du personnel et paiements en actions	30
B.7. Impôts sur les bénéfices	21	G.18. Provisions pour avantages du personnel	30
B.8. Résultat par action	21	G.19. Paiements en actions	30
C. Contrats de concession	22	H. Autres notes	31
C.9. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	22	H.20. Transactions avec les parties liées	31
D. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	23	I. Événements postérieurs à la clôture	31
D.10. Immobilisations corporelles	23	I.21. Versement d'un acompte sur dividende	31
D.11. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	24	I.22. Événements importants survenus depuis le 30 juin 2019	31
D.12. Dettes relatives aux contrats de location	24		

A. Principes comptables, méthodes d'évaluation et changement de méthodes

A.1. Principes comptables

Les principes comptables retenus au 30 juin 2019 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers de Cofiroute au 31 décembre 2018, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2019 (voir ci-dessous).

Les comptes individuels IFRS semestriels résumés de Cofiroute au 30 juin 2019 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 25 juillet 2019. S'agissant de comptes individuels IFRS résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes individuels annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers IFRS de Cofiroute, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ils se réfèrent aux comptes IFRS annuels au 31 décembre 2018 présentés dans le rapport financier 2018.

Les états financiers de Cofiroute sont présentés en millions d'euros, avec une décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

A.1.1. Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2019

Les impacts de l'application à compter du 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont décrits en note A.3.

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2019 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de Cofiroute au 30 juin 2019. Elles concernent principalement :

- IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat » ;
- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- amendements à IAS 28 « Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises » ;
- amendements à IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation d'un régime » ;
- améliorations annuelles, cycle 2015-2017.

IFRIC 23 « Incertitudes relatives à l'impôt sur le résultat »

L'interprétation IFRIC 23 vient compléter les dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » en précisant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des incertitudes relatives aux impôts sur le résultat. Cette interprétation est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Cofiroute n'a pas identifié d'impacts au niveau des capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019 à la suite de la mise en œuvre de cette interprétation. La part des provisions pour risques sociaux et fiscaux relative exclusivement à l'impôt sur les sociétés n'est pas significative en comparaison des autres risques couverts ou de la charge d'impôts constatée annuellement.

A.1.2. Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non applicables au 30 juin 2019

Cofiroute n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient la concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019 :

- amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition du terme « significatif » ;
- amendements à IFRS 3 « Définition d'une activité ».

Une étude des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces amendements de normes est en cours. Cependant, ceux-ci ne présentent pas de dispositions contraires aux pratiques comptables actuelles de Cofiroute.

A.2. Règles et méthodes d'évaluation

A.2.1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers individuels selon le référentiel IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers individuels.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes individuels IFRS semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations présentées ci-après :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction et de services ;
- évaluation retenue pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- détermination des taux d'actualisation et des durées de location retenus pour la détermination de la valeur des droits d'utilisation et des dettes liées pour les contrats de location (IFRS 16) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur.

A.2.2. Évaluation de la juste valeur

Cofiroute a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des titres de participation non consolidés, et des actifs financiers de gestion de trésorerie. Les justes valeurs des autres instruments financiers (notamment instruments de dette et actifs évalués au coût amorti, tels que définis en Norme IFRS 9 « instruments financiers ») sont communiquées en annexe en note F.17. « Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable ».

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux, si absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre l'évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, Cofiroute utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi ;
- niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne. Ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (swaps, caps, floors...) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles internes communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers. Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties ;
- niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

A.2.3. Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par Cofiroute dans le cadre des arrêts intermédiaires

Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison du niveau élevé du trafic constaté au cours de la période estivale. De ce fait, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre ne peut être extrapolé sur l'ensemble de l'exercice. À titre d'exemple, au cours des dernières années, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre représentait environ 46 % à 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels de Cofiroute.

Les produits et charges des activités ordinaires que Cofiroute perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêt semestriel.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés au cours de la période.

Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de Cofiroute estimé pour l'exercice 2019 (y compris impôts différés). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes IFRS semestriels résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2019 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2018. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues sur le 1^{er} semestre 2019 (taux d'actualisation) sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

A.3. Changement de méthodes comptables

Norme IFRS 16 « Contrats de location »

Cofiroute a appliqué la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 de façon rétrospective aux contrats en cours en date de transition, selon la méthode de transition dite « rétrospective simplifiée ». Les données de l'exercice 2018, présentées à titre comparatif, n'ont pas été ajustées conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

IFRS 16 « Contrats de location » modifie le mode de comptabilisation des contrats de location par les preneurs. Elle remplace la norme IAS 17, et les interprétations IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27. IFRS 16 impose un mode de comptabilisation unique des contrats par les preneurs, impactant le bilan d'une façon similaire aux contrats de location-financement tels que comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2018, selon IAS 17.

Cofiroute n'a pas de contrat de location significatif en position bailleur. Le traitement comptable des contrats de location en position bailleur n'a pas été modifié par IFRS 16 par rapport aux textes comptables applicables jusqu'au 31 décembre 2018.

Cofiroute applique les dispositions d'IFRS 16, décrites ci-dessous, pour l'ensemble de ses contrats de location portant sur des actifs sous-jacents dont la valeur à neuf est supérieure à 5 000 euros et/ou dont la durée de location porte sur plus de 12 mois en tenant compte des éventuelles options de renouvellement présentes dans le contrat.

Nature des impacts sur les états financiers au 1^{er} janvier 2019 de l'adoption d'IFRS 16

Les contrats de location souscrits par Cofiroute concernent essentiellement du matériel de transport, des biens immobiliers et certains équipements. Avant l'entrée en vigueur d'IFRS 16, Cofiroute qualifiait chacun de ses contrats de location, soit en contrat de location financement soit en contrat de location simple. Un contrat de location était qualifié de contrat de location financement lorsqu'il transférait la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété du bien ; dans le cas contraire, le contrat était qualifié de location simple. Les contrats de location financement conduisaient à la comptabilisation d'une immobilisation en contrepartie d'une dette et les paiements des loyers étaient alloués au remboursement de la dette et au paiement de la charge d'intérêts. L'actif était amorti sur la durée du contrat ou sur sa durée d'utilité lorsqu'il était probable que l'option d'achat, éventuellement prévue au contrat, serait levée. Pour les contrats de location simple, aucune immobilisation n'était comptabilisée au bilan et une charge de loyers était reconnue au compte de résultat, linéarisée sur la durée du contrat de location. Les loyers payés d'avance ou à payer étaient comptabilisés au bilan au sein du besoin de fonds de roulement.

Contrats de location qualifiés de contrats de location financement au 31 décembre 2018

À la date de transition, Cofiroute ne disposait pas de contrats de location financement.

Contrats de location qualifiés de location simple au 31 décembre 2018

Depuis l'entrée en vigueur d'IFRS 16, Cofiroute comptabilise une dette de location reflétant la somme des loyers restant à payer, actualisés au taux marginal d'endettement, en contrepartie d'un droit d'utilisation de l'actif sous-jacent. Selon la méthode simplifiée, le montant des droits d'utilisation est égal au montant de la dette de location comptabilisée et, dans certains cas, ajusté des loyers payés d'avance ou restant à payer.

Les contrats de location portant sur des durées courtes ou sur des actifs de faible valeur restent comptabilisés au compte de résultat sans impact sur le bilan de Cofiroute.

Les durées de location retenues comprennent les durées fermes du contrat et les éventuelles périodes de renouvellement prévues. Cofiroute suit les discussions de l'IFRIC sur l'appréciation des durées de location et, en fonction des conclusions définitives, Cofiroute pourrait être amené à réapprécier ces durées et revoir les impacts de la mise en œuvre de la norme selon les dispositions qui pourraient être décidées par le normalisateur comptable international.

Les loyers variables ou les prestations de services liés au contrat ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'usage et des dettes de location et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Pour la détermination du taux marginal d'endettement utilisé pour le calcul des dettes de location, il a été tenu compte de la durée moyenne pondérée des paiements, du risque pays et du risque spécifique de Cofiroute.

Un impôt différé a été constaté sur l'écart entre droits d'utilisation et dettes de location, entrant dans le champ de la norme IFRS 16.

Les impacts de la première application d'IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019 sur le bilan d'ouverture de Cofiroute sont présentés ci-après :

Bilan IFRS au 1^{er} janvier 2019

Actif

(en millions d'euros)	01/01/2019 publié	Impacts IFRS 16	01/01/2019 retraité
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	4 702,4		4 702,4
Autres immobilisations incorporelles	1,2		1,2
Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	215,3	7,8	223,1
Immobilisations corporelles	6,8		6,8
Instuments financiers dérivés actifs non courants	48,7		48,7
Total actifs non courants	4 974,3	7,8	4 982,1
Actifs courants			
Stocks et travaux en cours	1,9		1,9
Clients et autres débiteurs	106,5		106,5
Autres actifs courants d'exploitation	50,9	(0,1)	50,8
Actifs d'impôt exigible			
Instruments dérivés actifs courants	17,1		17,1
Disponibilités et équivalents de trésorerie	237,6		237,6
Total actifs courants	414,1	(0,1)	414,0
Total actifs	5 388,5	7,7	5 396,2

Passif

(en millions d'euros)	01/01/2019 publié	Impacts IFRS 16	01/01/2019 retraité
Capitaux propres			
Capital social	158,3		158,3
Autres instruments de capitaux propres	7,0		7,0
Réserves consolidées	153,5		153,5
Résultat net – part du Groupe	489,3		489,3
Opérations reconnues directement en capitaux propres	(2,0)		(2,0)
Total capitaux propres	806,0		806,0
Passifs non courants			
Provisions pour avantages du personnel	19,7		19,7
Emprunts obligataires	3 140,5		3 140,5
Autres emprunts et dettes financières	456,5		456,5
Instruments dérivés passifs non courants	39,2		39,2
Dettes de location non courantes		5,0	5,0
Autres passifs non courants	3,8		3,8
Impôts différés nets passifs	140,4		140,4
Total passifs non courants	3 800,1	5,0	3 805,1
Passifs courants			
Provisions courantes	258,4		258,4
Fournisseurs	39,3		39,3
Autres passifs courants d'exploitation	115,3		115,3
Autres passifs courants hors exploitation	58,7		58,7
Passifs d'impôt exigible	6,3		6,3
Dettes de location courantes		2,8	2,8
Instruments dérivés passifs courants	0,8		0,8
Dettes financières courantes	303,5		303,5
Total passifs courants	782,3	2,8	785,0
Total passifs et capitaux propres	5 388,5	7,7	5 396,2

La première application d'IFRS 16 n'a pas entraîné d'impact sur les capitaux propres d'ouverture de Cofiroute.

Réconciliation entre les engagements hors bilan de location et la dette de location IFRS 16

(en millions d'euros)

Au 1^{er} janvier 2019

Engagements hors bilan locatifs au 31 décembre 2018		8,1
Taux marginal d'endettement moyen		0,8 %
Engagements hors bilan actualisés au 1^{er} janvier 2019	I	8,0
Engagements relatifs à des contrats de courte durée		(0,3)
Engagements relatifs à des contrats portant sur des actifs de faible valeur		
Total	II	(0,3)
Passifs liés aux contrats de location financement IAS 17		
Options de renouvellements et autres ajustements non présentés en engagements hors bilan		(0,0)
Total	III	(0,0)
Dettes de location au 1^{er} janvier 2019	I + II + III	7,7

B. Principales composantes du compte de résultat

B.4. Chiffre d'affaires et résultat opérationnel

B.4.1. Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Chiffre d'affaires – Recettes de péage	682,5	669,9	1 422,1
Chiffre d'affaires – Autres	9,5	9,4	19,1
Chiffre d'affaires d'exploitation	692,1	679,2	1 441,1
Chiffre d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	72,3	63,5	139,9
Chiffre d'affaires total	764,3	742,7	1 581,1

B.4.2. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)

	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Chiffre d'affaires (*)	692,1	679,2	1 441,1
Chiffres d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession	72,3	63,5	139,9
Chiffres d'affaires total	764,3	742,7	1 581,1
Produits des activités annexes	1,1	1,0	3,6
Charges de construction des sociétés concessionnaires	(72,3)	(63,5)	(139,9)
Achats consommés	(4,7)	(5,1)	(10,4)
Services extérieurs	(34,0)	(39,6)	(90,3)
Impôt et taxes	(63,0)	(62,7)	(174,1)
Charges de personnel	(48,0)	(49,3)	(88,4)
Autres produits et charges opérationnels	(0,0)	(0,1)	(0,2)
Dotations aux Amortissements	(127,1)	(122,6)	(251,4)
Dotations nettes aux provisions	(9,6)	(6,7)	(2,9)
Charges opérationnelles	(358,6)	(349,6)	(757,7)
Résultat opérationnel sur activité	406,8	394,1	827,0
Paiements en actions (IFRS 2)	(1,4)	(1,0)	(2,5)
Autres éléments opérationnels courants			(7,6)
Résultat opérationnel courant	405,4	393,1	816,8
Résultat opérationnel	405,4	393,1	816,8

^(*) Hors Chiffres d'affaires – construction de nouvelles infrastructures en concession.

Le **résultat opérationnel sur activité** correspond à la mesure de la performance opérationnelle de Cofiroute avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), et des autres éléments opérationnels courants et non courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent de Cofiroute hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2) et les autres produits et charges opérationnels courants.

Le **résultat opérationnel** est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits considérés comme non courants.

B.5. Coût de l'endettement financier net

Au 1^{er} semestre 2019, le coût de l'endettement financier net s'élève à - 32,4 millions d'euros, en baisse de 9,9 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2018 (- 42,3 millions d'euros).

Cette amélioration s'explique principalement par le remboursement de l'obligation de 600 millions d'euros arrivée à échéance en avril 2018.

Au cours de la période, le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Passifs financiers évalués au coût amorti	(43,8)	(54,9)	(100,6)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	(0,0)	(0,0)	(0,0)
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	12,0	13,1	25,4
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(0,6)	(0,5)	(0,6)
Total coût de l'endettement financier net	(32,4)	(42,3)	(75,8)

B.6. Autres charges et produits financiers

Principes comptables

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement les effets d'actualisation, l'incidence des coûts d'emprunts immobilisés, le résultat de change relatif aux éléments financiers et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la couverture des risques de taux et de change.

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	1 ^{er} semestre 2018	Exercice 2018
Coûts d'actualisation provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés	(4,0)	0,7	1,5
Coûts d'actualisation provisions pour engagements de retraite	(0,2)	(0,1)	(0,4)
Charges financières liées aux locations	(0,0)		
Total autres charges et produits financiers	(4,2)	0,6	1,2

Cofiroute a comptabilisé les charges financières relatives aux contrats de location conformément aux nouvelles dispositions de la norme IFRS 16. Au 30 juin 2019, ces charges financières sont non significatives.

B.7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à - 118,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2019 (- 120,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018).

Le taux effectif d'impôt ressort à 32,1 %, en baisse par rapport au 34,3 % du 1^{er} semestre 2018. Cette diminution est due à la baisse sur 2019 du taux d'IS (y compris contribution de 3,3 %) de 34,43 % à 32,02 %.

B.8. Résultat par action

Le nombre d'actions de la société est de 4 058 516 sans changement au cours des derniers exercices. La société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions à prendre en considération pour le calcul du résultat par action, de base et dilué, en 2019 et en 2018, est de 4 058 516. Le résultat par action est présenté au sein du compte de résultat IFRS de la période.

C. Contrats de concession

Cofiroute, selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », exerce une double activité :

- une activité de constructeur au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des nouvelles infrastructures qu'il remet au concédant : le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement conformément à la norme IFRS 15, les obligations de performance étant réalisées de façon continue ;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés : le chiffre d'affaires est reconnu conformément à la norme IFRS 15.

Le concessionnaire dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement et de la construction de l'infrastructure. Dans le cas où le concédant rémunère le concessionnaire en fonction de l'utilisation de l'infrastructure par les usagers, sans fournir aucune garantie sur les montants qui seront versés au concessionnaire (accord de simple « pass through » ou « shadow toll »), le modèle de « l'actif incorporel » s'applique.

Dans ce modèle, le droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) est comptabilisé au bilan de la société concessionnaire en « Immobilisations incorporelles du domaine concédé ».

Ce droit correspond à la juste valeur de l'ouvrage concédé à laquelle s'ajoutent les frais financiers intercalaires comptabilisés pendant la période de construction. Il est amorti sur la durée du contrat et selon un mode approprié reflétant le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la mise en service de l'ouvrage.

Ce modèle s'applique aux deux contrats de concession de Cofiroute.

Les subventions d'investissement sont présentées au bilan en diminution du montant de l'actif au titre duquel elles ont été reçues.

C.9. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

C.9.1. Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	Coût des infrastructures en service ^(*)	Avances et encours	Total
Valeur brute			
Au 01/01/2018	8 066,1	180,0	8 246,1
Acquisitions de la période	34,7	104,7	139,4
Autres mouvements	86,3	(87,2)	(0,9)
Au 31/12/2018	8 187,1	197,5	8 384,6
Acquisitions de la période	0,6	71,7	72,3
Autres mouvements	33,4	(36,6)	(3,0)
Au 30/06/2019	8 221,1	232,6	8 453,7
Amortissements			
Au 01/01/2018	(3 477,9)		(3 477,9)
Amortissements de la période	(204,2)		(204,2)
Autres mouvements	(0,0)		(0,0)
Au 31/12/2018	(3 682,2)		(3 682,2)
Amortissements de la période	(103,5)		(103,5)
Autres mouvements	0,2		0,2
Au 30/06/2019	(3 785,5)		(3 785,5)
Valeur nette			
Au 01/01/2018	4 588,2	180,0	4 768,2
Au 31/12/2018	4 504,9	197,5	4 702,4
Au 30/06/2019	4 435,6	232,6	4 668,3

^(*) Subventions d'investissement déduites.

Les acquisitions du 1^{er} semestre 2019 s'élèvent à 72,3 millions d'euros (63,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2018). Elles correspondent essentiellement aux investissements réalisés par Cofiroute dans le cadre de ses contrats de concession.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 71,7 millions d'euros au 30 juin 2019 (59,8 millions d'euros au 30 juin 2018).

C.9.2. Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Obligations contractuelles liées aux contrats de concession

Dans le cadre des contrats de concession qu'il a conclus, Cofiroute s'est engagé à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'il est destiné à exploiter, en tant que société concessionnaire.

Au 30 juin 2019, le montant d'engagements d'investissements prévus, dans le cadre des contrats de concession, est de 820,0 millions d'euros (837,9 millions d'euros au 30 juin 2018).

D. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

D.10. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations d'exploitation du domaine concédé	Terrains	Agencements, matériels, installations techniques et autres	Droits d'utilisation des immobilisations du domaine concédé	Total
Valeur brute					
Au 01/01/2018	876,7	1,3	19,8		897,8
Autres acquisitions de la période	3,2		1,5		4,7
Sorties de la période	(3,1)	(0,0)	(0,0)		(3,2)
Autres mouvements	27,1	0,2	0,1		27,5
Au 31/12/2018	903,9	1,5	21,4		926,8
Au 01/01/2019	903,9	1,5	21,4	7,8	934,6
Autres acquisitions de la période	15,0		0,6		15,6
Sorties de la période	(0,2)				(0,2)
Autres mouvements	3,0	(0,1)	0,1	0,1	3,1
Au 30/06/2019	921,7	1,4	22,1	7,9	953,1
Amortissements et pertes de valeur					
Au 01/01/2018	(648,3)		(14,0)		(662,3)
Autres amortissements de la période	(43,5)		(2,1)		(45,6)
Sorties de la période	3,1		0,0		3,1
Autres mouvements	(0,0)		(0,0)		(0,0)
Au 31/12/2018	(688,7)		(16,1)		(704,8)
Au 01/01/2019	(688,7)		(16,1)		(704,8)
Amortissements de la période	(20,8)		(0,9)	(1,4)	(23,0)
Sorties de la période					
Autres mouvements	0,0		0,0		0,0
Au 30/06/2019	(709,4)		(17,0)	(1,4)	(727,8)
Valeur nette					
Au 01/01/2018	228,5	1,3	5,8		235,6
Au 31/12/2018	215,3	1,5	5,3		222,0
Au 01/01/2019	215,3	1,5	5,3	7,8	229,9
Au 30/06/2019	212,3	1,4	5,0	6,5	225,3

D.11. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

D.11.1. Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018	Variations	
			Variations BFR liées à l'activité	Autres variations
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1,7	1,9	(0,3)	0,0
Clients et autres débiteurs	114,5	106,5	8,1	(0,1)
Autres actifs courants d'exploitation	57,1	50,9	6,1	0,0
Stocks et créances d'exploitation	(I) 173,2	159,4	13,9	(0,1)
Fournisseurs	(33,0)	(39,3)	6,3	0,0
Autres passifs courants d'exploitation	(108,6)	(114,8)	6,2	0,0
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(II) (141,6)	(154,1)	12,5	0,0
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes)	(I+II) 31,6	5,3	26,4	(0,1)
Provisions courantes	(271,5)	(258,4)	(9,1)	(4,0)
dont la part à moins d'un an des provisions non courantes	0,0	(0,5)	0,0	0,5
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(239,9)	(253,1)	17,3	(4,1)

D.11.2. Analyse des provisions courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2019 et de l'exercice 2018, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Clôture
01/01/2018	238,2	33,7	(22,2)	(8,8)	0,2	241,0
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	240,0	30,4	(23,4)	(5,7)	16,2	257,5
Autres risques courants	1,0	0,0	(0,1)	(0,1)		0,9
31/12/2018	241,0	30,5	(23,5)	(5,8)	16,2	258,4
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	257,5	13,1				270,6
Autres risques courants	0,9		(0,0)			0,8
30/06/2019	258,4	13,1	(0,0)			271,5

Les provisions courantes sont rattachées directement au cycle d'exploitation. Elles s'élèvent au 30 juin 2019 à 271,5 millions d'euros (258,4 millions d'euros au 31 décembre 2018) et concernent principalement les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés.

Les provisions pour obligation de maintien en état des ouvrages concédés couvrent principalement les dépenses à effectuer pour la réparation des chaussées (tapis de surface, restructuration des voies lentes...), des ouvrages d'art, des ouvrages hydrauliques et des équipements spécifiques du Duplex A86. Le montant de ces provisions s'établit à 270,6 millions d'euros au 30 juin 2019 (257,5 millions d'euros au 31 décembre 2018).

D.12. Dettes relatives aux contrats de location

L'impact des dettes de location sur le bilan d'ouverture est détaillé en note A.3.

Elles s'élèvent à 6,5 millions d'euros au 30 juin 2019 dont 5,4 millions d'euros sont liés à des contrats de locations de biens immobiliers et 1,1 million d'euros à des contrats de location de biens mobiliers. Sur la période, la dette a augmenté de 0,1 million d'euros et 1,4 million d'euros ont été remboursés.

E. Capitaux propres

E.13. Informations relatives aux capitaux propres

E.13.1. Opérations constatées directement en capitaux propres

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	31/12/2018
Couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net		
Réserve à l'ouverture ⁽¹⁾	0,7	0,9
Autres variations de juste valeur de la période	(0,8)	
Éléments constatés en résultat	(0,1)	(0,3)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture (éléments recyclables en résultat)	(0,3)	0,7
Effet d'impôt associé	0,0	(0,2)
Réserve nette d'impôt (éléments recyclables en résultat)	(0,2)	0,4
Instruments de capitaux propres		
Réserve à l'ouverture ⁽¹⁾		
Variations de juste valeur de la période ⁽²⁾	10,1	
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	10,1	
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		
Réserve à l'ouverture	(2,5)	(2,6)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(1,9)	0,4
Effet d'impôt associé	0,6	(0,2)
Réserve nette d'impôt à la clôture	(3,8)	(2,5)
Réserve nette d'impôt totale (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	6,3	(2,5)
Total opérations reconnues directement en capitaux propres	6,1	(2,0)

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2018, les montants ont été retraités conformément à la première application au 1^{er} janvier 2018 de la norme IFRS 9 « Instruments financiers ».

⁽²⁾ Variation de valeur des titres de participations évalués à la juste valeur par capitaux propres ayant été cédés.

E.13.2. Dividendes

Le solde du dividende de l'exercice 2018 a été versé en mars 2019 et s'élève à 486,4 millions d'euros.

F. Financement et gestion des risques financiers

F.14. Données relatives à l'endettement financier net

F.14.1 Endettement financier net

Au 30 juin 2019, l'endettement financier net de Cofiroute s'établit à - 3 849,4 millions d'euros en hausse de 212,4 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018.

L'endettement financier net s'analyse comme suit :

Analyse par catégorie comptable	(en millions d'euros)	30/06/2019			31/12/2018		
		Non Courant	Courant ⁽¹⁾	Total	Non Courant	Courant ⁽¹⁾	Total
Passifs financiers évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	(3 197,7)	(23,5)	(3 221,2)	(3 140,5)	(46,2)	(3 186,6)
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(455,5)	(257,1)	(712,7)	(456,5)	(257,4)	(713,9)
	Dettes financières long terme ⁽²⁾	(3 653,3)	(280,6)	(3 933,8)	(3 597,0)	(303,5)	(3 900,5)
	Autres dettes financières courantes		0,0	0,0			
	Découverts bancaires						
	I - Dettes financières brutes	(3 653,3)	(280,6)	(3 933,8)	(3 597,0)	(303,5)	(3 900,5)
	dont incidence des couvertures de juste valeur	(64,7)	0,0	(64,7)	9,5		9,5
Actifs financiers au coût amorti	Prêt et créances financières collatéralisés						
	Comptes courants financiers actifs						
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers de gestion de trésorerie			0,0			
	Équivalent de trésorerie		3,3	3,3	227,4		227,4
	Disponibilités		11,8	11,8	10,3		10,3
	II - Actifs financiers	0,0	15,1	15,1	0,0	237,7	237,7
Dérivés	Instruments dérivés passifs	(34,1)	(3,4)	(37,5)	(39,2)	(0,8)	(40,0)
	Instruments dérivés actifs	98,0	8,8	106,8	48,7	17,1	65,9
	III - Instruments dérivés	63,9	5,4	69,3	9,5	16,3	25,9
Endettement financier net (I + II + III)		(3 589,4)	(260,1)	(3 849,4)	(3 587,5)	(49,5)	(3 637,0)

⁽¹⁾ Part courante incluant les intérêts courus non échus.

⁽²⁾ Y compris part à moins d'un an.

Les instruments dérivés actifs/passifs qualifiés de couverture sont présentés au bilan, selon leur maturité en instruments dérivés actifs/passifs non courants pour la part à plus d'un an, et instruments dérivés actifs/passifs courants pour la part à moins d'un an. Les instruments dérivés non qualifiés comptablement de couverture sont présentés en instruments dérivés actifs courants ou instruments dérivés passifs courants quelle que soit leur maturité.

La variation de l'endettement financier net se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Flux de trésorerie	Réf.	Variations « non cash »				Réf.	Clôture
				Variations de périmètre	Effets de change	Variations de Justes Valeurs	Autres Variations		
Emprunts obligataires	(3 140,5)		(3)			(55,2)	(2,1)	(4)	(3 197,7)
Autres emprunts et dettes financières	(456,5)	(20,0)	(3)				21,0	(4)	(455,5)
Dettes financières courantes	(303,5)	(42,4)					65,3		(280,6)
dont part à moins d'un an des dettes long terme	(260,7)	28,5	(3)				(21,5)	(4)	(253,7)
dont dettes financières courantes à l'origine	0,0	(6,8)	(3)					(1)	(6,8)
dont ICNE sur dettes bancaires	(42,8)	(64,0)	(4)				86,8	(4)	(20,1)
dont découvert bancaire	0,0							(4)	0,0
Actifs de gestion de trésorerie	0,0	0,0	(2)					(4)	0,0
Disponibilités et équivalents de trésorerie	237,6	(222,6)	(1)					(1)	15,1
Instruments dérivés nets	25,9	22,2				53,8	(32,6)		69,3
dont JV des instruments dérivés	9,8	0,0	(2)			53,8		(4)	63,6
dont ICNE sur instruments dérivés	16,1	22,2	(4)				(32,6)	(4)	5,8
Endettement financier net	(3 637,0)	(262,7)	(5)	0,0	0,0	(1,4)	51,6	(5)	(3 849,4)

Le tableau ci-dessous permet de réconcilier les variations de l'endettement financier net avec le tableau des flux de trésorerie.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les flux de financement du TFT

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2019
Variation de la trésorerie nette	(1)	(222,6)
Variations des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes	(2)	
(Émission) remboursement d'emprunts	(3)	1,7
Autres variations	(4)	8,5
Variation de l'endettement financier net	(5)	(212,4)

Échéancier des dettes financières

Au 30 juin 2019, la maturité moyenne de la dette financière long terme de Cofiroute est de 5,3 ans (5,7 ans au 31 décembre 2018).

F.14.2. Notations de crédit et covenant financiers

Notation de crédit

Au 30 juin 2019, Cofiroute dispose de la notation de crédit de Standard & Poor's suivante :

- long terme : A- ;
- perspective : Positive ;
- court terme : A2.

Covenants financiers

La documentation des financements de Cofiroute (emprunts obligataires, bancaires et ligne de crédit) ne comporte pas de cas de défaut définis par référence à des covenants financiers.

Par ailleurs, certains contrats de financement prévoient qu'un changement de contrôle de l'emprunteur peut constituer un cas de remboursement anticipé obligatoire ou d'exigibilité anticipée.

F.15. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2019, Cofiroute dispose d'un montant de 1 095,1 millions d'euros de ressources disponibles dont 15,1 millions d'euros de trésorerie et 1 080 millions d'euros de montant disponible de la ligne de crédit interne VINCI (cf. note 15.2).

F.15.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2019	31/12/2018
Équivalents de trésorerie	3,3	227,4
Solde des comptes courants de trésorerie	3,3	227,4
Dépôts à terme	0,0	0,0
Disponibilités	11,8	10,3
Dettes financières courantes	0,0	0,0
Trésorerie nette	15,1	237,7
Actifs financiers de gestion de trésorerie	0,0	0,0
Comptes à terme	0,0	0,0
Trésorerie nette gérée	15,1	237,7

Les supports d'investissements utilisables par Cofiroute sont des OPCVM monétaires, des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires) et des comptes à terme. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

Les placements (« actifs financiers de gestion de trésorerie » et « équivalents de trésorerie ») sont effectués avec une prise de risque limitée sur le capital et font l'objet d'un contrôle de la performance et des risques associés.

L'essentiel de la trésorerie est placé auprès de VINCI Autoroutes en compte courant. La trésorerie empruntée auprès de VINCI Autoroutes en compte courant le cas échéant est présentée en dettes financières courantes.

Au 30 juin 2019, l'encours global géré est de 15,1 millions d'euros.

F.15.2. Autres ressources disponibles

Ligne de crédit revolver

Cofiroute dispose d'une ligne de crédit revolver interne avec VINCI de 1 100 millions d'euros à échéance 2023.

Le montant autorisé et utilisé et la maturité de la ligne de crédit VINCI au 30 juin 2019 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Utilisation au 30/06/2019	Autorisation au 30/06/2019	Échéance		
			< 1 an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
Ligne de crédit VINCI	20,0	1 100,0		1 100,0	
Total	20,0	1 100,0		1 100,0	

F.16. Informations relatives à la gestion des risques financiers

L'exposition aux risques financiers au 30 juin 2019 est restée inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2018 décrite en note G.18. du rapport financier 2018.

F.17. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2019.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IFRS 9, ainsi que leur juste valeur :

Rubriques au bilan et classes d'instruments	30/06/2019										
	Catégories comptables							Juste valeur			
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Instruments de capitaux propres						0,0				0,0	
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)						0,0				0,0	
I - Actifs financiers non courants						0,0				0,0	
II - Instruments dérivés actifs	(0,4)	107,2				106,8		106,8		106,8	
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie						0,0		0,0		0,0	
Comptes courants financiers actifs						0,0	0,0			0,0	
Équivalent de trésorerie			3,3			3,3	3,3			3,3	
Disponibilités			11,8			11,8	11,8			11,8	
III - Actifs financiers courants			15,1			15,1	15,1	0,0	0,0	15,1	
Total actif	(0,4)	107,2	15,1	0,0	0,0	0,0	121,9	15,1	106,8	0,0	121,9
Emprunts obligataires						(3 221,2)	(3 221,2)	(3 447,6)	(6,8)	(3 454,4)	
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(712,7)	(712,7)	(717,8)		(717,8)	
Emprunts liés aux contrats de location-financement											
IV - Dettes financières à long terme						(3 933,8)	(3 933,8)	(3 447,6)	(724,6)	(4 172,2)	
V - Instruments dérivés passifs		(37,5)				(37,5)	(37,5)	(37,5)		(37,5)	
Autres dettes financières courantes						0,0	0,0			0,0	
Comptes courants financiers passifs											
Découvert bancaires											
VI - Passifs financiers courants						0,0	0,0	0,0		0,0	
Total passif	0,0	(37,5)	0,0	0,0	0,0	(3 933,8)	(3 971,3)	(3 447,6)	(762,1)	0,0	(4 209,7)
Total	(0,4)	69,7	15,1	0,0	0,0	(3 933,8)	(3 849,4)	(3 432,5)	(655,3)	0,0	(4 087,8)

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable ainsi que la juste valeur des actifs et passifs financiers telles que publiées au 31 décembre 2018 selon les catégories définies par IFRS 9 :

Rubriques au bilan et classes d'instruments	31/12/2018							Juste valeur				
	Catégories comptables							Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 Cours cotés et disponibilités	Niveau 2 Modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 Modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
	Dérivés à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti						
Instruments de capitaux propres							0,0					0,0
Actifs financiers au coût amorti et créances financières (PPP)							0,0					0,0
I - Actifs financiers non courants							0,0					0,0
II - Instruments dérivés actifs	(0,2)	66,1					65,9		65,9			65,9
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante non équivalent de trésorerie							0,0		0,0			0,0
Comptes courants financiers actifs							0,0					0,0
Équivalent de trésorerie			227,4				227,4	227,4				227,4
Disponibilités			10,3				10,3	10,3				10,3
III - Actifs financiers courants			237,6				237,6	237,6	0,0	0,0		237,6
Total actif	(0,2)	66,1	237,6	0,0	0,0	0,0	303,5	237,6	65,9	0,0		303,5
Emprunts obligataires						(3 186,6)	(3 186,6)	(3 225,8)	(7,1)			(3 232,9)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières						(713,9)	(713,9)		(719,5)			(719,5)
Emprunts liés aux contrats de location-financement												
IV - Dettes financières à long terme						(3 900,5)	(3 900,5)	(3 225,8)	(726,6)			(3 952,4)
V - Instruments dérivés passifs	0,4	(40,4)					(40,0)		(40,0)			(40,0)
Autres dettes financières courantes							0,0	0,0				0,0
Comptes courants financiers passifs												
Découverts bancaires												
VI - Passifs financiers courants							0,0	0,0				0,0
Total passif	0,4	(40,4)	0,0	0,0	0,0	(3 900,5)	(3 940,5)	(3 225,8)	(766,6)	0,0		(3 992,4)
Total	0,2	25,7	237,6	0,0	0,0	(3 900,5)	(3 637,0)	(2 988,1)	(700,8)	0,0		(3 688,9)

G. Avantages du personnel et paiements en actions

G.18. Provisions pour avantages du personnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2019	Exercice 2018
Provisions pour engagements de retraite	22,6	19,7
Autres provisions non courantes	0,1	0,0
Total des provisions non courantes à plus d'un an	22,7	19,7

Provisions pour engagements de retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 22,6 millions d'euros au 30 juin 2019.

Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire.

La part à moins d'un an des provisions pour engagements de retraite est présentée en « Autres passifs courants d'exploitation ».

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2019 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2019 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2018.

Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi (taux d'actualisation) intervenues sur le 1^{er} semestre 2019 sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

G.19. Paiements en actions

Les salariés Cofiroute bénéficient du plan d'épargne Groupe VINCI et, certains, de plans d'actions gratuites octroyés par la société mère VINCI. La charge globale comptabilisée au 30 juin 2019 au titre des paiements en actions s'est élevée à - 1,4 million d'euros dont - 0,5 million d'euros au titre du plan d'épargne Groupe VINCI.

Concernant le plan d'épargne Groupe, le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédant le prix de souscription fixé par le Conseil d'administration.

Les souscripteurs bénéficient d'un abondement plafonné à 3 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

H. Autres notes

H.20. Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction ;
- les opérations avec les entités du Groupe VINCI. Ces transactions s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au 1^{er} semestre 2019, il n'y a pas eu de modification significative dans la nature des transactions avec les parties liées du Groupe VINCI par rapport au 31 décembre 2018.

I. Événements postérieurs à la clôture

I.21. Versement d'un acompte sur dividende

Le Conseil d'administration s'est réuni le 25 juillet 2019 et a arrêté les comptes individuels IFRS résumés au 30 juin 2019 et décidé de verser un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2019 en cours de 24,69 euros par action en août 2019.

I.22. Événements importants survenus depuis le 30 juin 2019

Entre le 30 juin 2019 et la date d'arrêté des comptes individuels IFRS par le Conseil d'administration le 25 juillet 2019, Cofiroute n'a pas connu d'événement justifiant d'être mentionné au titre des « Événements importants survenus depuis le 30 juin 2019 ».

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2019

Période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019

COFIROUTE
12-14 rue Louis-Blériot
92506 Rueil Malmaison Cedex

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes individuels IFRS semestriels résumés de la société Cofiroute, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes individuels IFRS semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes individuels IFRS semestriels résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note A.3. « Changement de méthodes comptables » de l'annexe aux comptes individuels IFRS semestriels résumés, qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'application au 1^{er} janvier 2019 de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes individuels IFRS semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes individuels IFRS semestriels résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 25 juillet 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Bertrand Baloche

KPMG Audit
Département de KPMG SA.

Karine Dupré

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes IFRS intermédiaires résumés, présentés dans le rapport financier semestriel, sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de Cofiroute, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 3 à 7) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Marc BOURON

Directeur général

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC
issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Conception & réalisation  LABRADOR +33 (0)1 53 06 30 80
INFORMATION DESIGN

Crédit photo : Autoroute A11 – Photothèque VINCI Autoroutes / Francis Vigouroux



Siège social
12, rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil-Malmaison Cedex
Tél. : 01 55 94 70 00
www.vinci-autoroutes.com